

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	<ul style="list-style-type: none"> Officier liaison sapeur pompier FSI / officier contact
Donnée relative à l'agent	<ul style="list-style-type: none"> Officier désigné par le DDSIS après inscription sur liste d'aptitude annuelle
Référence réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> Tuerie de masse Réponse opérationnelle des services d'incendie et de secours Version 2 du 20 mars 2017
Missions du poste	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'interface entre la force d'intervention et le dispositif sapeurs pompiers de prise en charge des victimes. Appuyer l'unité d'intervention par la fourniture : de moyens de franchissement vertical ; des moyens d'extinction, d'éclairage, des plans de la zone (ETARE), etc... Assurer la rapidité d'exécution des consignes d'extraction des victimes, des blessés parmi les forces de l'ordre et/ou des intervenants. Apporter conseils et être force de proposition pour les unités d'intervention : protection incendie, spécificités de l'établissement, ressources SDIS (<i>NRBC, protection contre les risques technologiques ou propres à certaines matières dangereuses, sauvetage - déblaiement, autres spécialités</i>).
Activités et tâches du poste	<ul style="list-style-type: none"> Contact le chef d'équipe d'assaut (COPI) sur la DIR 90 pour signaler son arrivée sur les lieux. (avec la Police possibilité de la 212 ou inter/ops sur les TPH 700) Se rend au contact du COPI Rappel son rôle au COPI Renseigne le COS sur l'évolution de la situation Renseigne le COS sur la cinétique de l'intervention et l'évolution des zones ROUGE, ORANGE et VERTE Propose au COS une idée de manœuvre Assure une étroite collaboration avec le CDG GREEV Dimensionne la réponse du SDIS (vecteurs extractions, EPI adaptés, emplacement des PEV...) Reste vigilant au risque de sur-attentat Assure une relation active avec le COPI ou le COIS Guide les intervenants SP jusqu'au PEV
Protection	<ul style="list-style-type: none"> Peut aller jusqu'au port d'un LOT PAR Adapte ses EPI traditionnels en fonction de la menace
Positionnement hiérarchique	<ul style="list-style-type: none"> Sous l'autorité du COS
Relations OPS	<ul style="list-style-type: none"> Chefs de secteurs désignés par le COS Chef d'équipe d'assaut et/ou COIS Collaborateur désigné par le COPG

Mise à jour le : 10/11/2017